

**M A I R I E**  
**DE CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE**

-----  
**C O N S E I L M U N I C I P A L**

**S E S S I O N E X T R A O R D I N A I R E**

-----  
**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DE LA SÉANCE**  
**DU MARDI 11 JANVIER 2017**  
-----

**Présidence de Monsieur Maurice JARRY, Maire**

**PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs BRISSAUD, SUREAU, LAMISSE, CONGNARD **Adjoint**s et Mesdames et Messieurs GAGNIER, BOUTIN, CRÉPEL, CRASNIER, ESNAULT, et PERTUISEL **Conseillers Municipaux**.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mesdames DERVOIR et LEMAIRE, TEMPLE, BOZDEMIR, Messieurs BILLIET, DRIANCOURT, LEBRUN,

**PROCURATION** : Monsieur LEBRUN à Madame GAGNIER pour voter en son nom.

**ABSENTS NON EXCUSÉS** : Mesdames PIEAU messieurs NACHURY, PÉNARD et PEREYROL

**SECRÉTAIRE**: Monsieur ESNAULT

**1 - DÉSIGNATION DES CONSEILLERS COMMUNAUX DANS LES COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU**

- Dans le cadre de l'installation du nouveau conseil communautaire au sein de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou qui a eu lieu le 03 janvier 2017, il a été décidé, conformément à l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : "*Lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre forme une commission dans les conditions prévues à l'article L. 2121-22, il peut prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres de cet établissement selon des modalités qu'il détermine*", de créer 12 commissions thématiques suivantes :

- Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil le tableau récapitulatif des commissions proposées et demande aux membres présents ou représentés de bien vouloir se proposer pour intégrer l'une de ces commissions.

- 

- Par ailleurs, lors de cette réunion, il a également été décidé que chaque Conseiller communautaire devra siéger dans au moins une commission.

Après consultation de ce tableau, voici les propositions qui seront transmises à la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou :

1. Projet de territoire, R.S.E : **Maurice JARRY**,
2. Ressources Humaines et Système d'information, Communication, Administration Générale- Maisons de Services au Public : **Charlotte CONGNARD**,
3. Finances – Budget, Pacte fiscal, Mutualisation : **Marc BILLIET**,
4. Développement économique - Agriculture : **Marc Antoine DRIANCOURT**,
5. Aménagement du territoire, création de voies, Habitat, SDTAN, OPAH, SCOT : **Claude BRISSAUD**,
6. Tourisme, Office de Tourisme, Gestion des équipements touristiques : **Marc Antoine DRIANCOURT**,
7. Environnement, Déchets, GEMAPI, Schéma de méthanisation : **Jean Louis CRASNIER**,
8. Eau potable, Assainissement, SPANC, Assainissement collectif : **Maurice JARRY**,
9. Voirie, Travaux et entretien Chemins haies : **Louis BOUTIN**,
10. Action sociale, CIAS, Pôles Santé Social : **Jeanine SUREAU**
11. Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Sport, Informatique scolaire : **Charlotte CONGNARD, Guy LEBRUN**,
12. Culture, Bibliothèques, CLEA, Musique : **Claude BRISSAUD**.

## **2 - TARIFICATIONS ET MODALITES DE PAIEMENT DU SEJOUR SKI DU SERVICE ENFANCE**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un séjour ski est prévu par le service Enfance en février 2017 concernant 15 jeunes de la commune. La participation s'élève, pour chaque participant, et en fonction de son quotient familial, de la manière suivante

<b>TRANCHES DE QUOTIENT</b>	<b>TARIFS</b>
0 € à 524 €	<b>243,33 €</b>
525 € à 823 €	<b>253,33 €</b>
824 € à 1036 €	<b>263,33 €</b>
1037 € à 1200 €	<b>273,33 €</b>
Plus de 1201 €	<b>283,33 €</b>

Pour faciliter le paiement de ce séjour, il est possible de proposer un paiement étalé en trois échéances:

- un acompte d'un tiers du montant du séjour lors de l'inscription,
- deux titres répartis comme suit :
  - Un titre du montant du deuxième tiers en février,
  - Un titre du solde en mars.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clos la séance à 20h45.